



## Françoise FÉRAT

Sénateur de la Marne

Vice-Président du Conseil départemental

### LA LETTRE

## ÉDITO

Novembre 2016

© M. Jolyot



Au mois de novembre, le travail parlementaire est, entre autres, animé par l'examen du [projet de loi de finances pour 2017](#). En commission ou en séance, la lecture des rapports et les interventions entrent dans les détails des lignes budgétaires des différents ministères. Nous y apportons nos commentaires et nos amendements. Rapporteur pour avis des crédits de l'enseignement agricole depuis seize ans, je défends une composante trop méconnue et mal considérée de notre système éducatif. Dans notre département agricole et rural, il est important de défendre cet enseignement qui est une filière d'excellence. Par exemple, en 2015, 7 mois après la sortie de formation, le taux d'insertion des diplômés de l'enseignement agricole est supérieur aux titulaires d'un diplôme équivalent de l'éducation nationale (écart de 14,6 points pour les BTSA, 22,9 points pour les bacs pros et 9,4 points pour les CAPA). Quelle performance, qui plus est dans un contexte économique difficile ! Les débouchés professionnels sont bien là ! Malgré tout, depuis trop longtemps, les conséquences de ces performances en matière de réussite des élèves et d'insertion professionnelle n'ont pas été tirées sur le plan budgétaire. L'enseignement agricole est caractérisé par un pilotage malthusien : les effectifs sont adaptés aux moyens, ce qui interdit toute croissance durable. Au contraire, ils baissent depuis une douzaine d'années. Le développement de l'enseignement agricole dans des

territoires où il existe une forte demande, en est empêché. Cette baisse des effectifs est due, d'une part, au faible nombre d'entrées dans les classes de lycée et du supérieur court et, surtout, d'autre part, à l'effondrement de 5,7 % des effectifs des classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Or, ces classes d'appel constituent un vivier pour les établissements de l'enseignement agricole, lesquels, grâce à une pédagogie adaptée et à l'internat, offrent une alternative pertinente pour de nombreux jeunes, qu'ils mènent à la réussite. Par ailleurs, l'orientation des élèves est une question existentielle pour l'enseignement agricole, dont la pérennité dépend de la capacité à attirer des élèves mais également de la coopération avec l'éducation nationale. La mutualisation des moyens est nécessaire et profiterait aux deux systèmes. On oublie, trop souvent, que l'enseignement agricole forme au-delà des métiers de la seule production, qui ne représente pas plus de 20% des effectifs, du technicien à l'ingénieur. Ils peuvent être préparés au travail agricole bien entendu, mais aussi à l'alimentation, à l'environnement, au développement durable, au paysage, aux services à la personne, à la médecine vétérinaire, au commerce ou aux loisirs. Cette formation originale draine de la diversité dans le milieu rural et offre un avenir certain aux scolaires. Il n'est que début de justice que l'enseignement agricole retrouve des moyens financiers. Surtout au regard de la suppression insupportable, au cours des deux dernières années, de 2,5 millions d'euros de crédits pour financer les aides aux communes dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. L'enseignement agricole ne doit pas être la variable d'ajustement de la mission « Enseignement scolaire » ! Je ne sens pas de volonté de conforter cette composante du système éducatif dont chacun reconnaît pourtant l'excellence. L'enseignement agricole n'est pas traité à sa juste valeur !

## AU SÉNAT

### Les maires au Sénat

© D.R.



Le 16 novembre nous avons accueilli avec Yves DÉTRAIGNE et René-Paul SAVARY, plusieurs maires marnais que nous avons invité pour venir découvrir ou redécouvrir le Sénat. Ce fut comme toujours un moment d'échanges convivial et de qualité, où nous avons pu exposer nos actions auprès des représentants des collectivités locales et où ils ont pu nous faire part de leurs problématiques et de leurs attentes. Nous avons plus précisément débattu de la carte intercommunale et des difficultés financières. Nombre de petites communes sont inquiètes, il faudra continuer à les accompagner et s'assurer que l'État ne se désengage pas, un peu plus encore, des obligations qu'il a envers les collectivités. Les économies ne peuvent se faire au détriment de nos territoires.

© Sénat



[L'actualité en novembre au Sénat](#)

---

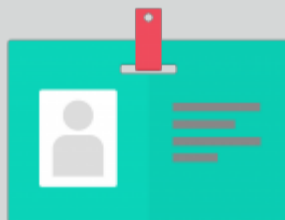
## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

---

### *Prorogation de la validité des cartes d'identité*

---

© Pixabay

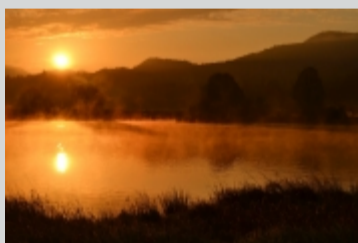


J'ai interrogé le ministre de l'Intérieur sur les conséquences de la prorogation de la validité des cartes d'identité. La Belgique et la Norvège viennent, en effet, de déclarer qu'elles les refusaient. Depuis 2014, les cartes d'identité qui arrivent à échéance sont valables 5 ans de plus. Or, depuis, dans de nombreux pays, nombre de ressortissants français se sont vus refuser l'embarquement dans certaines compagnies aériennes par exemple. Cette prorogation n'est effectivement pas très lisible, surtout à l'étranger. Cela pose problème dans une vingtaine de pays pour nos voyageurs et nos expatriés. Face à cette situation, je lui ai demandé ce qui allait être fait pour solutionner ce problème.

### *Zones agricoles RAMSAR*

---

© Pixabay



Interpellés sur les difficultés spécifiques aux activités agricoles en zones humides, j'ai saisi, avec mes collègues sénateurs Yves DÉTRAIGNE et René-Paul SAVARY, la ministre de l'environnement et le ministre de l'agriculture. Notre département compte, en effet, un site désigné au titre de la convention de RAMSAR, à savoir une zone humide de valeur internationale. Il s'agit des étangs de la Champagne humide. Ils constituent un vaste ensemble d'étangs, de lacs, de canaux, de gravières de vallées fluviales, de massifs de forêt, de marais et de prairies humides. Ces zones se caractérisent, bien souvent, par des pratiques originales qui découlent d'enjeux environnementaux spécifiques. Si aujourd'hui ces produits ont une image positive auprès des consommateurs et des visiteurs, cela ne garantit plus leur pérennité. En effet, la crise sans précédent que traverse notre agriculture ne les a pas épargnés. Une révision par l'Union Européenne des zones défavorisées est en cours et des travaux sont menés au niveau national pour actualiser le zonage national des zones soumises à l'Indemnité Compensatoire de handicap naturel (ICHN). Un an après l'accord de Paris sur le climat et alors que vient d'avoir lieu la COP22 à Marrakech, il est important de rappeler que les milieux humides jouent un rôle important dans la régulation du climat par la fixation et le stockage de carbone. C'est pourquoi nous leur avons demandé de bien vouloir prendre en compte les milieux humides dans le zonage des zones défavorisées, afin de maintenir ces écosystèmes, l'activité d'élevage et les éleveurs présents sur ces territoires.

© Pixabay

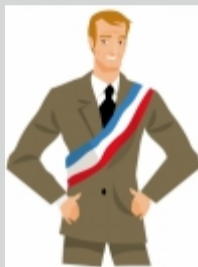


J'ai interpellé la ministre de l'éducation sur la possibilité de la fin de l'éducation prioritaire pour les lycées. En effet, depuis la rentrée 2016-2017, cette possibilité a été évoquée, provoquant inquiétudes et sidération. Alors que les inégalités de notre système scolaire s'accroissent chaque année, comment expliquer une telle orientation ? Aucune réponse précise n'ayant été apportée à ce jour, je lui ai demandé ce que le Gouvernement compte réellement mettre en œuvre.

## Demandes de cartes d'identité

---

© Freedigitalphotos



J'ai saisi le ministre de l'Intérieur sur la problématique du maintien de l'administration de proximité dans le cadre des dossiers de demandes de cartes d'identité. L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a interpellé les membres du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) et le ministre sur ce sujet. Les représentants de l'AMRF souhaiteraient que soit revu le projet de modification des modalités de demandes et de retraits des cartes d'identité qui exclut de la procédure la plupart des mairies des communes de résidence. Ils ont rappelé que le rôle des maires dans la gestion des actes administratifs et de l'état civil est un marqueur fort du lien entre les élus et la population. Ils appellent à une démarche concertée de toutes les associations de maires sur ce sujet. Je lui ai demandé ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre.

## Remboursements sécurité sociale

---

© Pixabay



En août dernier le Comité Économique des Produits de Santé (CEPS) a publié un avis de projet annonçant de prochaines baisses tarifaires sur de nombreuses lignes de produits et de prestations remboursables par la sécurité sociale. Si ces mesures étaient appliquées, ce sont plusieurs milliers de patients, de salariés et d'entreprises de services de santé à domicile qui pourraient être pénalisés partout en France. C'est pourquoi avec mes collègues sénateurs marnais Yves DÉTRAIGNE et René-Paul SAVARY nous avons interpellé Marisol TOURAINE afin que soient organisées des négociations auprès du CESP, avec les acteurs concernés. Dans sa réponse la ministre nous précise que des négociations ont bien été engagées et qu'un accord conventionnel avec les représentants des fabricants de dispositifs et des prestataires de santé à domicile a abouti.

© D.R.



Gérard Larcher, Président du Sénat, 2ème personnage de l'État, était l'invité samedi 5 novembre, du Congrès annuel de l'Association des Maires de la Marne (AMM). Comme d'habitude, j'ai rejoint les centaines d'élus présents afin d'évoquer les questions réglementaires et législatives, notamment celles qui touchent directement les collectivités locales. Le Président du Sénat a dressé un tour d'horizon de la loi NOTRE et des changements dans les territoires strates par strate : régions, départements, cartes intercommunales, communes nouvelles... Les relations avec l'État ont aussi été au cœur des débats. Aussi, le Préfet a été interpellé sur des questions pratiques et techniques (exercice de sécurité dans les écoles, réforme intercommunale, dématérialisation, terrorisme, validité des cartes nationales d'identité, zéro phyto, enseignement de la bataille de Valmy...). Outre la question de la péréquation et de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), le Président de l'AMM, Yves DÉTRAIGNE est longuement revenu sur les questions qui animent les collectivités locales, à savoir la révolution de notre organisation territoriale. Par exemple, le nombre d'EPCI dans la Marne passera de 29 à 14, soit une division par 2. Le schéma intercommunal est l'œuvre des représentants élus à la commission départementale qui n'a pas hésité à amender largement le projet présenté par Monsieur le Préfet. Il a rappelé que, malgré les évolutions administratives des collectivités, le Maire restera toujours le premier interlocuteur de terrain. Pour terminer, je souhaite féliciter, cette année encore, l'ensemble de l'équipe de l'AMM pour l'organisation de ce rendez-vous; au cours duquel de nombreux conseils et informations ont été dispensés.

### ***Nouvelle salle des fêtes à Faux-Vésigneul***

---

© Pixabay



Samedi 26 novembre, la nouvelle salle des fêtes Jean-Claude Gallois à Faux-Vésigneul, entre Châlons et Vitry, était inaugurée avec de nombreuses personnalités ; j'étais accompagnée notamment de mon collègue René-Paul Savary et des conseillers départementaux Frédérique Schulthess, Charles de Courson et Julien Valentin ou des conseillères régionales Martine Lizola et Isabelle Pestre. Je tiens à féliciter le maire Jean-Christophe Mangeart et son équipe pour la qualité de la rénovation de l'ancienne salle municipale. De nombreux habitants avaient fait le déplacement pour constater la réussite de cet équipement remanié, où peuvent se retrouver les associations et les habitants de la commune. L'extension de la salle, la reprise complète du bâtiment avec l'agrément de belles charpentes en bois offrent un cadre agréable pour les activités et rendez-vous des 240 âmes de ce village de la vallée de la Coole.

### ***Cérémonie du Souvenir à Châtillon***

---

© Freedigitalphotos



Samedi 1er novembre, j'ai accompagné les Anciens combattants et prisonniers de guerre et combattants Algérie-Tunisie-Maroc du canton, présidée par Christian CHABROULET, afin de rendre hommage aux Soldats morts pour la France. En effet, une cérémonie à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie au cours de la Grande guerre s'est tenue à la Nécropole nationale de Châtillon-sur-Marne, dite cérémonie du Souvenir. La Marne, comme de nombreux départements du Nord-est de la France, a payé un lourd tribut dans cette Première guerre mondiale, nous devons nous souvenir de cette partie de notre Histoire afin de ne pas reproduire les mêmes errements.

## Fête des Terroirs Le Breuil

---

© D.R.



Je me suis rendue à la désormais traditionnelle fête des Terroirs et des Métiers d'Art du Breuil le troisième week-end de novembre. Il s'agissait d'un événement exceptionnel car le village célébrait la 20ème édition de ce rendez-vous gastronomique et festif. Des artisans toujours plus nombreux ont présenté leurs spécialités et leurs métiers aux habitants et visiteurs toujours ravis de découvrir les talents de nos territoires. Les animations variées et originales ont souligné le caractère convivial de ce week-end. Un choix varié pour les petits et les grands animèrent Le Breuil : arts du cirque, démonstrations agricoles, théâtre, ateliers pour enfants, parade des 20 ans, sans oublier l'incontournable kiosque à Champagne. Belle réussite pour cette manifestation qui offre beaucoup de rencontres et d'échanges chaleureux ! Bravo à la Présidente Madame Chantal TOUBART et à tous les bénévoles !

## Remise des Prix du Fleurissement 2016

---

© D.R.



C'est à Épernay, lauréat d'une 4ème fleur en 2015 et qui a reçu cette année le prix de l'entretien écoresponsable, que s'est déroulée la cérémonie de remise des prix « Villes et Villages fleuris » de la Marne aux lauréats 2016. La Marne et le Grand-Est sont toujours les premières collectivités fleuries de France. Ce n'est pas un hasard si l'émission Sept à Huit de TF1 a choisi de mettre à l'honneur des communes de notre département pour illustrer le label national en août dernier. J'ai eu l'honneur de récompenser certains d'entre eux, qu'ils soient habitants, professionnels du tourisme ou mairies notamment au travers du Trophée de l'excellence et d'une nouveauté le Prix d'Honneur en partenariat avec le Jardin de la Presle. Prix et Trophées de l'accueil touristique, du développement touristique, du Bénévolat, des écoles qui jardinent, du projet collectif, du paysage... Enfin, le trophée du Conseil départemental, après avoir récompensé Vésigneul-sur-Marne en 2015, a distingué Gueux en 2016 ! Le label « Villes et Villages fleuris » récompense les efforts des communes, et bien souvent des bénévoles, qui agissent pour la qualité de vie de leurs concitoyens, et permet aux communes de devenir toujours meilleures en matière de qualité de l'accueil, de respect de l'environnement et de préservation du lien social. Bravo à ces jardiniers professionnels ou amateurs qui œuvrent au charme et à l'excellence de nos communes marnaises !

Retrouvez plus d'infos sur le label « Villes et Villages fleuris » dans la Marne avec le site de l'Agence de Développement Touristique :  
<http://www.tourisme-en-champagne.com/la-marne-1er-departement-fleuri>

### CONTACT

---

#### Au Sénat

**Lindy Pollet-Lhôte**

Tel : 01 42 34 24 88  
E-mail : [l.ferat@senat.fr](mailto:l.ferat@senat.fr)

#### Dans la Marne

**Lucile Creton**

Tel : 03 26 58 15 23  
E-mail : [francoise.ferat@orange.fr](mailto:francoise.ferat@orange.fr)

Site : [www.senateur-ferat.org](http://www.senateur-ferat.org)

[www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)